



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Baromètre industriel de l'État

**Nouvelle-Aquitaine - Novembre 2025**

**Le Baromètre industriel de l'État** permet de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation en France. **Les services déconcentrés de l'État sont mobilisés pour le suivi de cet indicateur, coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE)** au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. L'écosystème local participe également activement au suivi de cet indicateur.

**Avec un solde positif de +9 au premier semestre 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir plus d'usines qu'elle n'en ferme. Toutefois, les tensions commerciales et la concurrence internationale limitent la dynamique.**

## RÉSULTATS NATIONAUX

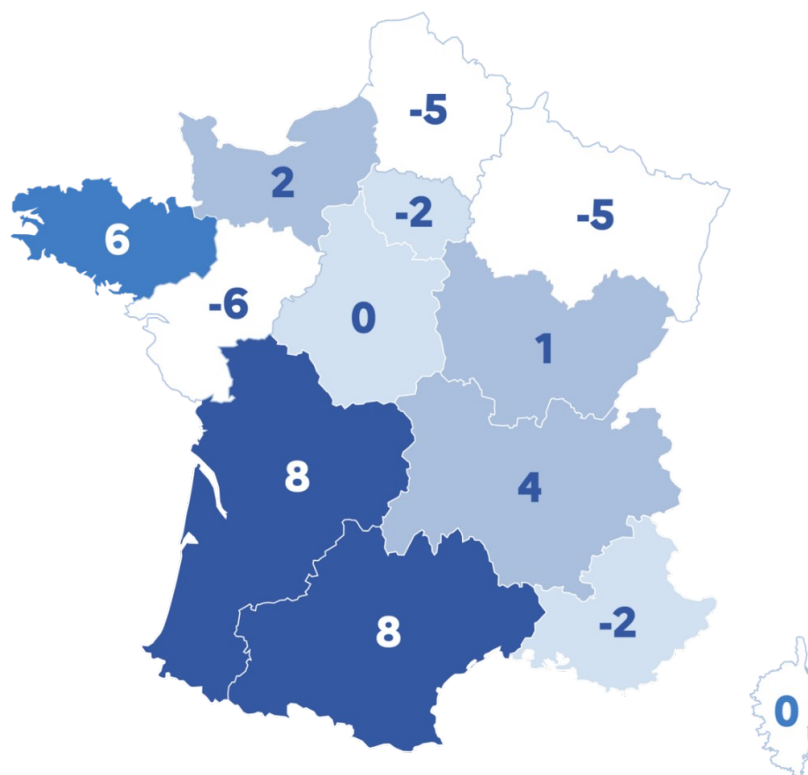
**Les dynamiques diffèrent d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, notamment dans les territoires où le tissu industriel est historiquement constitué autour de filières aujourd'hui confrontées à des transformations majeures et particulièrement impactées par les crises successives. A ce titre, ce baromètre se révèle être un outil essentiel pour saisir les réalités du terrain et adapter les politiques publiques en faveur de la réindustrialisation.**

**Avec 8 ouvertures nettes d'usines la Nouvelle Aquitaine est la région qui ouvre le plus de sites industriels au premier semestre, confirmant son rôle moteur dans la réindustrialisation du pays.** Une dynamique portée par les secteurs traditionnellement implantés dans cette région : la défense et l'aéronautique. **24 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative** tandis que 16 usines ont fermé ou réduit leur appareil de production.

**En Nouvelle-Aquitaine, les secteurs de la défense et de l'aéronautique sont particulièrement représentés parmi les ouvertures et extensions.**

- Exemple 1 : ouverture de l'usine DUHALDE INDUSTRIES à Josse (40) pour la production de postes de distribution d'électricité.
- Exemple 2 : ouverture, à Martillac (33) d'un nouveau centre SERMA ENERGY dédié aux composants de batteries pour véhicules électriques.
- Exemple 3 : extension de l'usine AIRBUS ATLANTIC à Rochefort (17) pour la création d'un nouveau Work Package Center destiné à accompagner la montée en cadence de la famille A320.
- Exemple 4 : extension du site EURENCO France à Bergerac (24) pour relocaliser en France la fabrication de poudre d'artillerie.
- Exemple 5 : extension de l'usine AHLSTROM SPECIALITIES à Saint-Séverin (16) pour accroître sa production de papier sulfurisé et soutenir sa croissance.
- Exemple 6 : extension de l'usine BIASON pour relocaliser une activité de menuiseries bois sur son site de Serres-Castet (64).

## Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2025.



## **Méthodologie**

*L'indicateur vise à mesurer le nombre net d'ouvertures de sites industriels\*, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.*

*La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.*

**La comptabilisation est basée sur l'effectivité** : cela correspond à la date de la première production, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

*Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.*

\*Etablissement de plus de 20 salariés.

**Les données présentées doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés a posteriori.**